



En priorité, vous avez accepté d'entreprendre une action immédiate concernant les points suivants :

- Collaborer avec le ministère des Services communautaires et gouvernementaux (SCG) pour soutenir l'aménagement efficace des lots et les possibilités d'aménagement de terrains privés et de construction de logements (en cours);
- Négocier une éventuelle entente de partenariat à long terme avec le Groupe d'investissement CCN afin d'offrir des unités de logement rentables dans tout le Nunavut (2022-23);
- Soutenir le ministère des Ressources humaines (RH) dans l'examen et l'amélioration de la fourniture de logements pour le personnel du GN, y compris l'examen de la fonctionnalité du comité d'attribution des logements du personnel, l'examen et la révision de la politique de logement du personnel et de la procédure d'attribution, et l'élaboration d'un plan à long terme avec des objectifs à court terme (2022-23); et
- Travailler avec les ministères des Finances et des RH pour étudier les possibilités de permettre et d'encourager les résidents à quitter les logements du personnel du gouvernement du Nunavut et les logements sociaux pour s'installer dans des logements locatifs abordables ou dans leur propre maison (2023-2025).

Pour aider à guider les actions futures de notre gouvernement, vous avez accepté de :

- Entreprendre une étude sur les moyens d'améliorer la fourniture de logements sociaux au Nunavut, y compris un examen du processus d'attribution des logements, de la structure organisationnelle et du modèle de gouvernance (2022-23);
- Travailler avec la SCG pour examiner les biens du GN dans l'ensemble du portefeuille qui sont soit sous-utilisés, soit jugés excédentaires, et dont le réaménagement pourrait être envisagé pour soutenir l'offre accrue de logements (2022-2024);
- Diriger le Groupe de travail sur les logements adaptés (avec les ministères des Services à la famille, de la Santé et de la Justice) dans le cadre d'une étude sur les besoins et la demande en matière de logement afin de déterminer les collectivités prioritaires pour les unités de vie autonome ou assistée pour les aînés, les refuges d'urgence et les unités de logement de transition; évaluer la capacité de la collectivité à fournir des services de soutien; et élaborer une analyse de rentabilisation (2023-24); et
- Étudier les possibilités de rendre l'accession à la propriété et les locations sur le marché privé plus abordables et disponibles, y compris les consultations avec le secteur privé et les organisations et sociétés inuites afin d'encourager le développement d'unités et de programmes de soutien à l'accession à la propriété (2023-24).

## **RESPONSABILITÉS SUPPLÉMENTAIRES**

En plus des priorités du mandat énumérées ci-dessus, vous êtes également responsable en tant que :

- Président du comité du Conseil des ministres chargé de l'expansion du logement et des infrastructures

En tant que président du Comité du Conseil des ministres sur l'expansion du logement et de l'infrastructure, vous permettrez et assurerez la coopération entre les ministres et les ministères en ce qui concerne les priorités du mandat liées à l'expansion du continuum de logement et à la correction des lacunes dans l'infrastructure physique du Nunavut.

## **TRAVAILLER ENSEMBLE**

Katujjiluta est plus que le titre de notre mandat. Il s'agit d'un principe directeur qui met l'accent sur un changement fondamental dans la façon dont nous allons travailler ensemble pour réaliser la promesse du Nunavut. Tout en répondant à vos priorités, je suis convaincu qu'ensemble nous saurons :

- **Travailler au sein du Cabinet et avec les membres réguliers** pour mettre en œuvre notre mandat commun.
- **Étendre et renforcer les partenariats** avec la Nunavut Tunngavik Incorporée et les organisations inuites régionales afin de tirer parti de nos ressources pour une cause commune.
- **Renforcer les capacités et soutenir l'augmentation et l'amélioration de l'emploi des Inuites et Inuits** dans la fonction publique.
- **Faire la démonstration des valeurs sociétales inuites et l'Inuit Qaujimajatuqangit** en action afin d'obtenir un changement réel et durable.

Par l'intermédiaire du conseil d'administration de la SHN, votre administrateur général a la responsabilité de vous aider à respecter vos engagements et à assumer les responsabilités de votre portefeuille. Vous avez la responsabilité de fournir des attentes claires au président du conseil d'administration, y compris des attentes en matière de collaboration et de partenariat au sein et au-delà du gouvernement du Nunavut.

Je suis fier et enthousiaste à l'idée de travailler avec vous à l'établissement de partenariats durables et à la prise de mesures coordonnées et concertées qui amélioreront la vie quotidienne des Nunavoises et Nunavois et serviront de bases solides pour notre avenir.

Sincères salutations,



P.J. Akeeagok  
Premier ministre du Nunavut

c. c. Jimi Onalik, sous-ministre de l'Exécutif et des Affaires intergouvernementales